

Perros-Guirec et de Tréguier

Ouest-France
Vendredi 28 décembre 2001

Françoise Racine

Le quatrième des six volets qui relatent l'histoire du phare des Sept-Îles

Le phare encore trop court en 1854

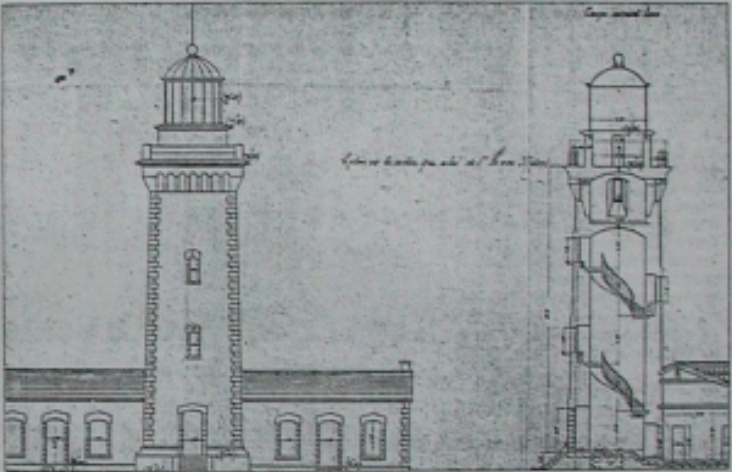
En 1854, à peine la deuxième campagne de travaux achevée, on s'aperçoit que le phare est encore trop court ! D'autre part, les ingénieurs commencent à se préoccuper d'améliorer le logement du gardien.

De retour des Sept-Îles où il vient d'installer le nouveau feu, le conducteur Delacroix annonce que celui-ci est encore masqué partiellement par le sommet de l'île Rouzic. Pour bien faire, le feu, d'une hauteur totale de 59,20 m, devrait à nouveau être exhaussé de six mètres... L'ingénieur en chef conclut : « Ce fait serait regrettable et il annoncerait une légèreté fort blâmable de la part de l'ingénieur qui vous a fourni le renseignement contenu dans votre lettre du 10 septembre 1851. Il faut que les navigateurs en soient prévenus lors de la prochaine publication du livret des phares et que cette circonstance exceptionnelle soit marquée sur la carte des Phares qu'on termine en ce moment. »

En 1866, l'administration de la guerre est toujours propriétaire de l'île aux Moines. Elle cède temporairement une zone de 40 ares de terrain pour l'emplacement du phare. Puis, en 1868, il est question de supprimer l'appentis semi-circulaire « qui tombe en ruine ». On envisage de placer le lit du gardien-chef dans une pièce située au premier étage de la tour ronde, « laquelle chambre n'est actuellement occupée que par l'armoire qui renferme les mèches, les cheminées en cristal (1) et les pièces de rechange. Le lit du gardien chef serait disposé de manière à pouvoir être replié dans une armoire à côté de laquelle seraient établis deux placards ». Dix ans plus tard, l'appentis est toujours là... « dans un état déplorable ».

En 1883, on pense établir un nouveau phare électrique, plus puissant. A nouveau se pose le problème de

Sur ce projet de nouveau phare envisagé pour l'île Rouzic, on peut lire : « Le plan est le même que celui de l'île aux Moines » (mars 1883). On peut noter les différences avec le chantier de 1854 : disparition de la tour ronde, de l'appentis semi-circulaire, logement plus spacieux. Plan au 1/1000^e du 15 mars 1854 pour le phare en projet.



l'emplacement : « La première île est déjà surmontée d'un phare du 3^e ordre servant à l'atterrissage. Le phare placé sur l'île Rouzic éclairera plus au large et sera à une plus grande distance de la terre, à environ 4,2 milles ». Ce projet sera sans suite, et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on pourra toujours voir sur l'île aux Moines, la tour ronde d'origine datant de 1834, accolée à la tour carrée érigée en 1854.

Un temps rarement humide

Le feu fixe est varié de 3 mn en 3 mn avec des éclats précédés et suivis de courtes éclipses. La machine de rotation est actionnée par un poids de 52 kg. « Elle fonctionne généralement assez bien. La rotation subit un ralentissement par temps humides et elle s'accélère par temps secs. Il n'y a arrêt que quand les gardiens négligent d'ajouter des

surcharges au poids moteur par temps humide, c'est-à-dire très rarement... en 1886, Météo-France n'existait pas !

1887, on examine les conditions d'accès au phare, les approvisionnements s'effectuant par des perches qui atteignent jusqu'à 0,37 mètre par mètre, occasionnant des retards. Un chemin d'accès et une cale d'embarcadere dans l'anse de Gecurlem sont à l'étude, « permettant de gagner la terre ferme sans être exposé à des accidents, ainsi que cela a lieu actuellement ». Pour le déroctage des rochers, on se servira de l'invention de Nobel, la poudre de dynamite (2).

Un couple à l'essai

A titre d'essai, en 1890, afin d'économiser 1 000 F par an, l'ingénieur envisage de faire assurer le service du phare par un seul gardien aidé de sa femme, au lieu et place de trois gardiens. Pour cela, il faudra négocier avec le ministère de la Guerre, l'octroi d'une parcelle de terre dans laquelle le gardien devrait pouvoir cultiver les légumes nécessaires à la subsistance du couple.

La construction d'un logement digne de ce nom devient alors impérieuse et les instructions recommandent « de placer les logements aussi près que possible du bâtiment des machines, pour éviter les refroidissements au sortir du lit ou d'un appartement chauffé », écrit l'ingénieur Guillemoto. Il n'est pas partisan d'une habitation comportant un étage « en raison de la violence du vent et du danger que pourraient courir les enfants pendant que le ménage serait occupé au service du matin ».

(A suivre)

1. Tubes en verre comparables à ceux des lampes à pétrole ?
2. Nobel dépose le brevet de la dynamite en 1867.

1854 : un phare encore trop court (Ouest-France 2001, Françoise Racine)

Référence du document reproduit :

• **Ouest-France**

Dans : "Ouest-France", 28 décembre 2001.

IVR53_20062208365NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Françoise Racine

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite